

GUYANE
(1763 – 1823)
pp. 210-219

Abréviations

Annales : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890, 796 pages.

ANOM : Archives nationales d'outre-mer.

JENNINGS, 2001 : Lawrence JENNINGS, « Dreams versus Reality : Plans to colonize French Guiana, 1817-1822 », dans : MAM LAM FOUCK Serge, GONZALEZ MENDOZA J., ADÉLAÏDE-MERLANDE J., ZONZON J. et ALEXANDRE R. (dir.), *Regards sur l'histoire de la Caraïbe*, 2001, pp. 87-97.

SAINT-AMANT : Pierre de SAINT-AMANT, *Des colonies, particulièrement de la Guyane française en 1821*, Paris, éd. chez Barrois l'Aîné et Delaunay, 243 pages

SHD, Marine : Service historique de la Défense, Marine, château de Vincennes.

SHD, Armée de terre : Service historique de la Défense, Armée de terre, château de Vincennes.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

THÉSÉE : Françoise THESEE. *Les Ibos de l'Amélie – Destinée d'une cargaison de traite clandestine à la Martinique, 1822-1838*, Paris, Éditions caribéennes, collection Kód yann, 1986. 134 pages et 8 de planches (ill.).

Page Numéro de la séquence	Note
209, 1	La reconversion du Sénégal. Christian SCHEFER, <i>La France moderne et le problème colonial – Les traditions et les idées nouvelles, la réorganisation administrative, la reprise de l'expansion (1815-1830)</i> , Paris, éd. Félix Alcan, 1907, 460 pages, p. 204-215. Georges HARDY, <i>La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1834</i> , Paris, éd. E. Larose, 1921, 376 pages, pp. 1-249, et plus particulièrement sur Roger et son œuvre, p. 117-230.
209, 1	Jean-Baptiste Leblond. Sur les voyages de Leblond, voir Monique POULIQUEN, <i>Les Voyages de Jean-Baptiste Leblond, médecin naturaliste du roi (1767-1802), Antilles, Amérique espagnole, Guyane</i> , Paris, éd. CTHS, 2001, 340 pages.

209, 1	<p>Carte de la Guyane française. ANOM. 14DFC/559B. « <i>Carte géographo-géologique de la Guyane française dressée sur les relevés de Mr Leblond, Médecin Naturaliste Pensionnaire de S.M. Louis XVI, correspondant de l'Académie et de l'Institut</i> ». Galerie d'images. « La Terre ferme de l'Amérique »</p>
209-210, 1	<p>L'expédition de Kourou (1763-1765). Marion F. GODFROY, <i>Le dernier rêve de l'Amérique française</i>, Paris, Vendémiaire éd., 285 pages.</p>
210, 2	<p>L'idée d'un lieu de déportation sur le modèle anglais de <i>Botany Bay</i>. ANOM. FM/H1, rapport du Bureau d'administration de la Direction des Colonies, 9 février 1816. Daniel LESCOILLIER, <i>Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guiane</i>. Paris, Du Pont, an VI (1797-1798), 237 pages, p. 194. Début 1816, le baron Portal d'Albarèdes, directeur des Colonies depuis le 25 juillet 1815, demanda à un conseiller d'État, du nom de Forestier (1762-1825), de présider une commission destinée à réfléchir à la création d'un lieu de déportation. Celle-ci réfléchit durant plusieurs années mais sans attendre, Forestier avança le modèle de <i>Botany Bay</i>. C'était la colonie pénale anglaise fondée en 1788 sur un site découvert moins de deux décennies plus tôt, en 1770, par James Cook, et qui serait à l'origine de la ville australienne de Sydney. En 1791, Daniel Lescallier, un ancien ordonnateur de la Guyane, avait déjà lancé l'idée. Chose peu connue, il proposa alors d'installer ce <i>Botany Bay</i> français sur les rives de la Mana.</p>
210, 2	<p>Les bagnes portuaires de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. ANOM. FM/H1. Par suite de la fermeture des galères, la Marine Royale intégra en 1748 les forçats dans des bagnes portuaires. Les villes de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon où se trouvaient ces bagnes demandaient à en être débarrassés, soit en les installant dans les colonies, soit dans des « bagnes de terre », comme les Landes en vue d'y accélérer la plantation de pins. En 1820, on comptait 10 869 bagnards en France, ce dont s'émeuvaient les notables locaux et le comte Siméon, ministre de l'Intérieur. En témoignent en 1819 et 1820 des échanges de lettres avec Portal, alors ministre de la Marine et des Colonies. Dans le premier dossier de la série H, série des bagnes, aux archives d'Outre-Mer, figure aussi la dépêche du baron Laussat, gouverneur de Guyane, qui coupe court à tout débat pour ce qui concernerait une implantation en Guyane, en raison du « préjugé invincible des habitants » (sa dépêche du 30 décembre 1819). En clair, il ne fallait pas montrer aux « Noirs » des « Blancs » en situation de déchéance.</p>

210-211, 2	<p>Les « Chinois » du capitaine Philibert. ANOM. FM/SG/GUY54. Ensemble du carton composé de six dossiers. Un récit de cette rocambolesque histoire figure aussi dans SAINT-AMANT, pp. 125-139. Voir aussi JENNINGS, 2001, pp.91-94.</p>
210-211, 2	<p>Laussadelphie. ANOM. FM/SG/GUY48/07 Essai de colonisation agricole de la vallée de la Passoura par des familles irlandaises des Etats-Unis et fondation de <i>Laussadelphie</i> (1819-1823). JENNINGS, 2001, pp. 94-95.</p>
211, 2	<p>Un « fonds extraordinaire » pour la colonisation de la Mana. ANOM. FM/SG/GUY48/9 Crédits extraordinaires accordés pour la colonisation de la Guyane (1820-1822).</p>
211, 2	<p>Des projets pour la colonisation de la Mana. ANOM. FM/SG/GUY 48/1. Projets de colonisation agricoles de la Guyane et mémoires de Lambert (1817-1821). 48/2. Projets d'immigration et de colonisation de la Guyane par : Boulet, Dagonne, Bodin-Desmolands, le colonel Bernard, Castel, Jaune Saint-Hilaire, Aubry, de Meyer, Schirmer (1817-1835). JENNINGS, 2001, pp. 88-91.</p>
212, 3	<p>Pierre Catineau-Laroche. ANOM. FM/EE414. Dossier personnel.</p>

212, 3 **Un « songe-creux ».**
Parlant des auteurs de projets, le gouverneur Laussat écrit : « de ces songe-creux, le ministre Portal me mit en relation avec le plus accrédité auprès de lui, M. Catineau-Laroche : celui-ci paraissait avoir sa confiance. Il lui brochait des plans. » Pierre-Clément, LAUSSAT (de) *Mémoires sur ma vie, à mon fils, pendant les années 1803 et suivantes*, Pau, É. Vignacour, imprimeur-libraire, 1831, 640 pages, livre cinquième, p. 559.

212, 3 **Le grand projet de Catineau-Laroche.**
On en jugera en lisant les dossiers suivants :
ANOM. FM/SG/GUY
48/1
Mémoire sur le projet de coloniser la Guyane supérieure, par Catineau-Laroche 1819
57/1
Mémoires de Catineau-Laroche intitulés "Sur le projet de coloniser la Guyane française", "Des moyens à employer pour coloniser la Haute-Guyane avec des Européens", "Des intérêts commerciaux de la France et de la colonisation", "Exposé des moyens à employer pour peupler la Guyane de cultivateurs européens" 1819-1821
172/7
"Des intérêts commerciaux de la France et de la colonisation", mémoire par Catineau-Laroche (2 exemplaires) 1820
172/8
Exposé des moyens à employer pour peupler la Guyane de cultivateurs européens, par Catineau-Laroche 1821

212, 3 **Le Sibariqui.**
ANOM. FM/SG/GUY57/F5(01)
Mémoire de Catineau-Laroche « Sur le projet de coloniser la Guyane supérieure », 29 avril 1819.

212-213, 3 **La commission d'exploration dirigée par Catineau-Laroche dans la Basse-Mana.**
ANOM. FM/SG/GUY57/2
Travaux de la Commission explorative de la Guyane française sous le vent, dirigée par Catineau-Laroche et projets de colonisation de la Mana 1819-1821.
Le rapport dithyrambique figure dans ce même dossier. Il compte 133 pages.

212, 3	<p>Le brick <i>l'Isère</i> dans l'embouchure de la Mana. ANOM. 14 DFC 616A. Carte des reconnaissances faites en novembre et décembre 1820. Sur cette superbe carte figure le bâtiment <i>l'Isère</i>. Galerie d'images. Aux origines de la « Pointe Isère »</p>
213, 3	<p>Les pressions de l' « ami du ministre ». SAINT-AMANT, p. 196.</p>
213, 3	<p>Capitaine Gerbet, chargé de l'exécution des travaux. ANOM. FM/SG/GUY57/2 Débuts de la colonisation de la Mana 1821.</p>
213, 3	<p>Le coût de la commission, la part revenant à Catineau-Laroche. ANOM. FM/SG/GUY57/5 (03) : ce sous-dossier comporte la note de refus de prise en compte des frais de table. Celle-ci est datée du 15 juin 1821 et est intitulée « Observations et avis du bureau » sur une lettre de M. Catineau-Laroche en date du 3 juin 1821 ».</p>
213, 3	<p>Les rapports alarmistes en provenance de la Mana. Leurs auteurs en sont les officiers sur place, Gerbet et de Lesparda. ANOM. FM/SG/GUY58/5(04) Débuts de colonisation de la Mana (1821) - Rapports sur les postes militaires et agricoles installés sur la rive gauche de la Mana.</p>

213-214, 3	<p>Le capitaine Gerbet en quête d'un nouveau site. ANOM. FM/SG/GUY58/5(04)</p> <p>- Dans un rapport du 31 mai 1821, Gerbet relate les circonstances de la découverte du site qui deviendrait celui de Mana. - Extrait du Conseil de gouvernement et d'administration, 18 septembre 1821. « M. Gerbet déclare que le dernier poste a été transporté d'un endroit où les fourmis ne lui permettaient pas de rester, à une lieue de l'embouchure de la Mana, sur un plateau qui certainement contient beaucoup plus de 50 carrés de superficie. Le détachement y a déjà fait un abattis de 10 carrés. »</p>
214, 3	<p>Départ de Gerbet, malade. SHAT, 3yf 92519, dossier personnel du capitaine François Gerbet. Hospitalisé à Cayenne, il fut autorisé le 29 juillet 1822 à rentrer en France « aux frais du Roi ». Information confirmée dans ANOM. FM/ F/5B/37. Passagers embarqués pour France, de Guyane 1720-1830.</p>
214, 4	<p>Une commission pour contrer les critiques. - Le <i>Moniteur universel</i>, vendredi 6 juillet 1821 Rapport au Roi visant à demander l'autorisation de constituer une commission d'étude du plan de colonisation de la Mana. - ANOM. FM/SG/GUY58/05 Rapports et procès-verbaux des séances de la Commission de colonisation de la Mana, présidée par Lainé 1821-1822.</p>
214-215, 4	<p>La démission de Benjamin Delessert de la commission. ANOM. FM/SG/GUY58/05 Rapports et procès-verbaux des séances de la Commission de colonisation de la Mana, présidée par Lainé 1821-1822. Les extraits de la lettre de Delessert figurent dans le procès-verbal de la séance du 13 décembre 1821 de la Commission d'étude. Sous-dossier 58/5(05).</p>
215, 5	<p>La parution du livre de Saint-Amant. Sur la colonisation de la Mana, pp. 160-205.</p>

216, 5	<p>La réplique de Catineau-Laroche. Pierre CATINEAU-LAROCHE, <i>De la Guyane française, de son état physique, de son agriculture, de son régime intérieur, et du projet de la peupler avec des laboureurs européens ou Examen d'un écrit de M. le marquis de Barbé-Marbois sur le même sujet, suivi de Considérations sur le commerce colonial de la France et sur l'Administration spéciale de ses colonies</i>, Paris, Imprimerie de C. J. Trouvé, 1822, 232 pages.</p> <p>Les attaques contre Laussat commencent p. 160 et celles contre Mauduit, p. 174. Toutes se poursuivent dans un vigoureux crescendo jusqu'à la page 194 pour Laussat, « député et préfet durant les cent jours », et la page 195, pour Mauduit dont « les beaux jours ... étaient aussi ceux de la Terreur ». Les dossiers personnels des deux intéressés comportent de nombreuses pièces relatives à ces accusations, fatales à leurs carrières respectives :</p> <p>Laussat : SHD, Marine. Dossier personnel CC7alpha 1400. Mauduit : SHD, Marine. Dossier personnel CC7 alpha, 1720.</p> <p>A propos de l'assassinat du duc de Berry : https://histoire-image.org/etudes/assassinat-duc-berry-0</p>
216, 5	<p>Pierre Milius, successeur du gouverneur Laussat. SHD, Marine. Dossier personnel, CC7alpha 1771.</p>
216, 5	<p>Le colonel Elliot, chef des établissements de la Mana. SHD, Armée de terre. 2ye/1284.</p>
216-217, 5	<p>Le recrutement de l'expédition de la Mana – Les orphelins. ANOM. FM/SG/GUY48/F1 (10), décret « concernant les enfants trouvés ou abandonnés et les orphelins pauvres », article 18, titre IV, 19 janvier 1811.</p> <p>Les orphelins sont une main d'œuvre qui dès l'Empire retint l'intérêt. Aux termes d'un décret du 19 janvier 1811 toujours en usage sous la Restauration : « À l'âge de douze ans [...] les enfants mâles en état de servir seront mis à la disposition du ministre de la marine [...] ils garantiront au maître les services gratuits de l'apprenti jusqu'à un âge qui ne pourra excéder 25 ans et à l'apprenti la nourriture, l'entretien, le logement. »</p>
217, 5	<p>Les difficultés de recrutement des ouvriers et le douteux palliatif. SHD, Marine. Dossier personnel de Milius, CC7alpha 1771. Dépêche de Milius du 7 janvier 1823 à la direction des Colonies.</p>

La loi interdisant la traite et son instrumentalisation.

Ordonnance royale du 8 janvier 1817 : texte dans Annales Maritimes et coloniales, 1817, 1^{ère} partie, p. 96-97.

Loi du 15 avril 1818 : texte dans Annales Maritimes et coloniales, 1818, 1^{ère} partie, p. 167-168.

217, 5

Serge DAGET, *Répertoire des expéditions négrières françaises à la traite illégale (1814-1850)*, Nantes, Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique – Comité nantais d'études en sciences humaines, université de Nantes, 1988, 605 pages ; *La répression de la traite des Noirs au XIXe siècle - L'action des croisières françaises sur les côtes occidentales de l'Afrique, 1817-1850*, Paris, Karthala, 1997, 625 pages.

Le cas de l'arraisonnement de l'Amélie par la Sapho et l'embaras en Martinique.

217, 5

Voir THESEE, chapitre 1 « La prise de l'Amélie », pp. 21-28, chapitre « La question des Noirs de traite saisis oppose colons et administrateurs de la Martinique (1822-1828) », pp. 57-78.

La réponse du ministre à Milius en mal de recrutement d'ouvriers.

Sur la ruse comme mode de recrutement : Caroline Oudin-Bastide relate le cas à la Martinique de Caylus, ingénieur confronté à la fin du XVII^e siècle au manque de main d'œuvre pour les travaux de Fort-Royal. Il suggérait alors la création d'une « compagnie de mineurs » composée de 48 ouvriers, charpentiers, scieurs de long, maçons, tailleurs de pierre, menuisiers, serruriers, etc. L'ingénieur précisait bien que l'embauche devait se faire « sans qu'ils scussent leur véritable destinée ». Cette affaire s'est déroulée en 1692-1693. Caroline OUDIN-BASTIDE, *Travail, capitalisme et société esclavagiste – Guadeloupe, Martinique (XVIIe - XIXe siècles)*, manuscrit de thèse d'histoire, deux volumes, EHESS, 2003, 2 tomes. t. 1, p. 195.

218, 5

Première expédition de la Mana (1823).

ANOM. FM/SG/GUY57/03

218, 5

Organisation des établissements de la Mana et, notamment, envoi d'ouvriers civils et militaires 1820-1824.

ANOM. BIB/AOM/50092, Feuille de la Guyane française année 1823, pp. 89-90.

Beaucoup de listes figurent aussi dans ANOM. FM/SG/GUY58/5(04) et 5(09) ainsi que GUY59/5(10).

Le premier rapport en provenance de la Mana.

218, 6

ANOM. FM/SG/GUY59/5(10), dépêche du gouverneur Milius accompagnant le rapport de Vaillant, au ministre de Clermont-Tonnerre, 20 mai 1823.

218, 6 **26 juin 1823, départ des colons à la Mana.**
ANOM. FM/SG/GUY57/03
Feuille de la Guyane française BIB/AOM/50092, année 1823, pp. 356.
Bâtiments expédiés pour la Mana, depuis le 26 avril dernier jusqu'au 18 septembre courant.

219, 6 **Le nouveau nom donné aux « gendarmes de couleur ».**
SHD, Armée de terre. xi 48, Guyane, objets collectifs, note du 2 août 1821.
La demande des conseillers coloniaux fut satisfaite par cette note ministérielle.

219, 6 **15 septembre 1823, départ de *la Philomèle* à la Mana.**
Feuille de la Guyane française BIB/AOM/50092, année 1823, pp. 364.
